



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Objet : Compte rendu du Conseil d'Administration du 16 mai 2026

N° RNA W 923000973

**Procès verbal du Conseil d'administration de la Fédération
Nationale des Gardes Particuliers du 16 mai 2026 à
CHATEAUROUX**

Le 16 mai 2026 les membres de la Fédération Nationale des Gardes Particuliers se sont réunis pour un conseil d'administration à CHATEAUROUX dans l'Indre sur convocation de M BROUSSE Patrick en sa qualité de Président conformément aux statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par les présidents ou les représentants des fédérations ou associations départementales présents. Pièce jointe n°1

Les présidents départementaux absents qui ont donné pouvoir sont repris sur la feuille d'émargement et leur pouvoir est consigné sur PV.

Le Département du Pas de Calais nous quitte...

Les Départements de l'Aveyron et de la Haute Garonne ne donnent pas de pouvoir et sont absents et non excusés.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par les membres du bureau et permet de constater que les membres présents sont au nombre de 16 et le nombre de présidents représentés par pouvoir est de 19 soit 92% des présidents adhérents de la FNGP.

Conformément aux statuts les départements présents sont à jour de la cotisation nationale, ce qui donne accès aux votes et prises de paroles.

Le quorum étant atteint toutes les décisions et votes organisés lors de ce Conseil d'administration seront valides.

Monsieur le Président prend la parole et ouvre la séance à 09h15 Il remercie chaleureusement l'assemblée présente. Et présente l'ordre du jour suivant :



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**



FEDERATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, chasse, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Pontivy le 7 mai 2026

Conseil d'administration* de la FNGP

Vendredi 15 mai 2026 à 9h00

Salon Hôtel COLBERT

Objet : Ordre du jour du conseil d'administration de la FNGP.

- 1- Appel des administrateurs présents et vérification d'accès aux décisions et votes.
- 2- Désignation du secrétaire de séance pour le CA-AG.
- 3- Décision de vote (mains levées-vote à bulletin secret) Art 7 du Règlement intérieur
- 4- Adoption du compte rendu du conseil d'administration congrès 2025 (Art 11 statuts FNGP)
- 5- Changement adresse siège administratif de la FNGP
- 6- Régions (Point sur la création et avenir)
- 7- Bilan financier (présentation Francis GAMBIA)
- 8- Défraiement poste de 1^{er} Vice-président
- 9- Situation de la FNGP (formations faites et à venir) Association Rangers Nouvelle Aquitaine-
Module 5 pour les agents de la CUB 33. « Communauté interurbaine de la Gironde »
- 10- FNGP A. Point sur la situation FNGP/FNGP A
- 11- Admission nouveau département ?
- 12- Validation au poste de secrétaire national.
- 13- Dossier A R U P
- 14- Création commission prérogative des GP (Madame A-Marie LEBERE FDGPN)
- 15- Cotisation nationale 2027 (montant-date de paiement)
- 16- Assurance GP proposition 2026/2027 GP et Association
- 17- Congrès 2027 ? 2028 et suivant.
- 18- Vêtements (présentation vêtements GP-Proposition de création de vêtements)
- 19- Magazine la Loi
- Questions diverses

*L'ordre du jour du conseil d'administration peut évoluer à tout instant.

Rappel, seuls les présidents et les détenteurs de pouvoirs peuvent voter.

Chaque adhérent national, a le droit de s'exprimer et de s'adresser au conseil d'administration.

Le Président de la FNGP
Patrick BROUSSE



Siège social :
MAIRIE
Place de la Fraise
24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
N°SIREN-SIRET : 52531061100013

**Siège administratif pour toutes
correspondances :**

Président de la FNGP
9 rue de Prad Ar Velin
56300 PONTIVY

06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr

FNGP : Actions, Formations, Conseils

Siège social :
MAIRIE
24380 EGLISE NEUVE de VERGT

**Siège administratif pour toutes
correspondances :**
9 rue PRAD AR VELIN
56300 PONTIVY

P : 06.70.45.72.22
fngp@outlook.fr
FNGP : Actions, formations, conseils



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

2) M VILLAIN Frédy est désigné secrétaire de séance. Celui-ci quittera ses fonctions de secrétaire général de la FNGP pour raisons personnelles après le Congrès 2026.

Un appel à candidature ayant été lancé pour le remplacer, Monsieur Éric MENESPLIER Président de la FDGP 33 (Gironde) est seul candidat au poste de secrétaire. L'emploi du temps de Mr MENESPLIER ne lui ayant pas permis de se joindre à notre conseil d'administration.

**Sur proposition et présentation aux votes,
Éric MENESPLIER est élu à la fonction de secrétaire général de la FNGP.**

**Le président fait une présentation du Conseil d'administration.
Il déplore que certains présidents n'aient même pas daignés donner leur pouvoir comme l la Haute Garonne et l'Aveyron.**

**Je profite de ce compte rendu et présente toutes mes excuses à Monsieur patrick SAINTIGNY président de la Creuse (FDGP 23)
En effet une erreur de la banque de la FDGP 23 nous avait laisser penser au départ de la Creuse.
A cet instant tout est entré dans l'ordre.**

**Nous avons tous une pensée pour les présidents qui auraient aimé être présents.
Notamment pour notre ami Michel HARDUIN qui s'est fait évincer de son poste de président du Pas de Calais par la FDC62 et pour Jean Luc VALERY récemment opéré.**

Le président insiste sur l'indépendance des gardes particuliers vis à vis des FDC.

**3) Le président propose le type de vote choisi lors de ce Conseil d'administration. Bulletin secret ou vote à main levée.
L'unanimité des votes est en faveur du vote à main levée**

**4) Conformément à l'art 4 de l'ordre du jour le président met au vote les comptes-rendus des CA et AG de l'assemblée 2025.
Ceux ci sont adoptés à l'unanimité.**

**5) Il est proposé aux membres du CA de changer l'adresse du siège administratif à la suite du déménagement du Président à l'adresse suivante :
9 rue PRAD AR VELIN
56300 PONTIVY**



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Ce transfert d'adresse est validé à l'unanimité

6) L'an dernier un moratoire avait été décidé quant à l'instauration obligatoire des régions. Le président se félicite des régions créées et de la bonne marche de certaines d'entre elles. Toutefois force est de constater que dans certains cas l'obligation d'adhérer à la région est un frein à l'entrée de nouveaux départements dans notre FNGP.

Souvent pour des causes personnelles.

L'expérience sur la durée du moratoire conduit le CA à se prononcer sur l'adoption à titre définitif à propos de cette obligation d'adhésion à la région.

L'unanimité des membres du CA se prononce pour l'abrogation de l'obligation d'adhésion à la région pour les départements.

Bien sur les régions constituées qui fonctionnent déjà pourront continuer à travailler comme auparavant. Un amendement dans ce sens sera porté aux règlements intérieurs dans ce sens.

7) Bilan financier

Une mise au point est faite par le trésorier pour exprimer son vif mécontentement à l'égard de certains présidents de département qui règlent leur adhésion avec beaucoup de retard et parfois après de multiples relances. Cela n'est pas tolérable en cas de difficultés il suffit de le contacter et une solution sera toujours trouvée.

De plus cette année à la demande des adhérents ce sont principalement Francis et Patrick qui ont organisé la préparation de ce congrès et le travail a été beaucoup plus laborieux à cause des dates de réservations et de paiements qui n'ont pas été respectées.

Et pour couronner le tout des reproches sont émis.

Le trésorier nous fait ensuite lecture du bilan comptable de l'année 2025



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS BILAN FINANCIER ANNEE 2025	
DEPENSES 2025	
Frais fonctionnement Président (déplacements, formation)	1 306,65 €
Frais secrétaire déplacement	395,20 €
Frais Trésorier déplacements	112,10 €
Frais hôtel pour congrès (Président, secrétaire, trésorier)	835,92 €
Frais repas réunion pour création FDGPG 33	192,30 €
Frais repas Chateauroux préparation congrès 2026	62,00 €
Frais de poste	709,59 €
Frais fournitures bureaux	88,24 €
Site internet	174,00 €
Subvention FDGP 46 LOT	4 500,00 €
Fabrication cartes d'agrément gardes chasses	60,00 €
Abonnement pour visio conférence	125,92 €
Fabrication plastron Garde Particulier	750,00 €
Fabrication écussons	2 850,00 €
Fabrication épaulettes	450,00 €
Fabrication casquettes FNGP	519,60 €
Fabrication FLYER	1 170,00 €
Frais Avocat	1 980,00 €
Lot FNGP tombola congrès	89,90 €
Achat imprimante	179,99 €
Achats stylos FNGP	385,79 €
Achats fournitures Traqueur	1 172,35 €
Achats pantalon marron	40,56 €
Achats fleurs + plaques pour décès	305,00 €
Frais crédit Agricole	143,55 €
Total des dépenses	18 598,66 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2025	
Total des Recettes 2025	15 338,10 €
Total des Dépenses 2025	18 598,66 €
Résultat négatif pour l'exercice 2025 de	3 260,56 €



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS	
BILAN FINANCIER	
ANNEE 2025	
Valeur des fournitures disponibles en stock	
Stock recueils d'infractions 128	1 536,00 €
Stock Médailles d'Honneurs 23	276,00 €
Stock pack carnet de PV 240	264,00 €
Stock paires d'épaulettes 5	35,00 €
Stock banane d'épaule 27	189,00 €
Stock pucelles métal Garde Particulier 13	195,00 €
Stock bandes de fonction 144	648,00 €
Stock écussons rond FNGP 10	70,00 €
Stock écussons Garde Particulier chasse 35	245,00 €
Stock écussons Garde Particulier 43	301,00 €
Stock écussons Garde Particulier Communal 90	630,00 €
Stock écussons Domaine Public Routier 77	539,00 €
Stock écussons Garde des bois 63	441,00 €
Stock plastron Garde Particulier 47	564,00 €
Stock plaque GP pour voiture 35	490,00 €
Stock autocolant FNGP 100	100,00 €
Stock carte d'agrément 600	147,00 €
Stock casquettes Garde Particulier 30	450,00 €
Stock flyer 300	210,00 €
TOTAL valeur stock FNGP au 31/12/2024	7 330,00 €
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2024	
Compte Courant	1 337,25 €
Compte Livret d'Epargne A au 31 décembre 2025	38 664,67 €
Intérêt sur épargne 2025	816,86 €
TOTAL BUDGET FNGP au 31/12/2025	40 001,92 €

Le Trésorier

Le Président



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS	
BILAN FINANCIER	
ANNEE 2025	
SITUATION AU 1er JANVIER 2025	
Compte courant (solde)	4 597,81 €
Compte sur Livret A épargne	37 847,81 €
RECETTES 2025	
Cotisations des ADGCP/ FDGP 2025	4 836,00 €
Remboursement repas congrès 2025	607,00 €
Remboursement Crédit Agricole	12,40 €
Ventes recueil d'infraction FNGP	84,00 €
Ventes médailles	357,00 €
Ventes de carnets de P.V et fiches de renseignements	594,00 €
Ventes écussons	1 923,00 €
Ventes de bananes d'épaules	238,00 €
Ventes de fourreaux d'épaules	854,00 €
Ventes de bandes de fonction	570,50 €
Ventes de cartes d'agrément	115,20 €
Pucelles	348,00 €
Plaques voiture	826,00 €
Plastron Garde Particulier	465,50 €
Ventes de casquettes	270,00 €
Vente Pantalon	30,00 €
Autocollants FNGP	3,00 €
Flyer	668,50 €
Ventes vêtements TRAQUEUR	1 186,00 €
Formation ARLES Module 5	1 350,00 €
TOTAL DES RECETTES 2025	15 338,10 €



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Le Bilan est présenté et sera mis au vote lors de l'Assemblée Générale de l'après-midi après avis des vérificateurs aux comptes.

Le président nous éclaire sur les frais d'avocat consécutifs à la plainte de San Miguel pour plagia sur l'utilisation des memento, ainsi que pour la procédure en cours sur le nom de FNGPA utilisé par une autre association de manière illégale.

***8) Examen du défraiement du poste de premier vice-président
Devant le manque de consensus pour cette requête, la mise en délibération est remise à une date ultérieure.***

9) Le président remercie les formateurs. Il faudra pour la future équipe revoir les formations de manière à se focaliser davantage sur les prérogatives liées à la fonction de GP.

10) Le point sur cette affaire a été faite lors de la présentation du bilan financier

***11) Le président nous informe de la rentrée de la Gironde si l'AG la valide et sa déception de voir la Haute Savoie absente, suite à de nouveaux rebondissements interne de cette fédération départementale en désaccord total avec son président fidèle à CRAUSAZ.
Le Président suit ce dossier de près.***

***12) Par suite du départ de Mr Fredy VILLAIN de ses fonctions il est proposé de le remplacer par Mr MENESPLIER Éric président de la FDGP 33.
Ce changement de secrétaire recueille l'unanimité des membres du CA.***

13) Dossier ARUP. Ce dossier en attente est à l'arrêt car personne ne souhaite s'occuper du montage de ce dossier qui serait pourtant une grande reconnaissance de notre association.

Le montage de ce dossier étant assez lourd il est redemandé des volontaires pour s'en charger. Comme aucun volontaire ne se déclare pour l'instant il est reporté à une date ultérieure.

14) Mme LEBERRE nous informe avoir assisté le 18 avril dernier à l'AG de la FDP du Calvados.

Elle a eu l'occasion de rencontrer un Député de ce département qui souhaiterait une rencontre car il ne connaît pas la garderie particulière.

Il sera difficile pour nous d'être reconnu si l'on n'est pas d'abord connu. Une réunion avec ce Député a eu lieu huit jours plus tard ou une présentation exhaustive du rôle et des prérogatives du GP lui a été faite.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Cette présentation l'a intéressé car il s'est proposé de nous aider.

3 grands axes lui ont été présentés

Modification de notre statut

Possibilité de relever les identités à tous les GP

Incorporation des GP dans le cadre de la loi antitabac

Le garde particulier dans une commune est un acteur important en matière de sécurité et d'environnement il s'avère être une source importante de renseignements pour la gendarmerie et ceux-ci sont intéressés pour nous aider dans nos démarches et nos attentes.

Le département du Calvados se propose de travailler sur cette problématique et invite tous les départements à contacter ses députés et en faisant des retours à Anne Marie de manière à augmenter et coordonner nos actions auprès des Députés au niveau de l'Assemblée nationale. Elle fera des synthèses des actions en cours.

Plus il y a de députés qui se rallieront à notre cause et plus nos chances de voir aboutir nos revendications seront grandes.

Il est important également d'associer les maires à notre démarche. Il est donc demandé aux présidents de voir les représentants des associations des maires des communes.

Il est important de les sensibiliser sur l'aide que peut leur apporter un GP surtout dans les petites communes rurales.

D'expérience certains maires ont l'impression que si c'est du pur bénévolat c'est que ça ne tient pas la route. Dans ce cas il peut leur être suggéré que le GP travaille de manière bénévole mais avec défraiement.

Il serait souhaitable que les idées soient remontées vers le Calvados afin de les centraliser pour établir un cahier des charges qui sera ensuite présenté à tous.

Notre ami Stephane ERBOSI suggère que l'on structure nos demandes, que les contacts soient pris au niveau local et qu'un représentant national contacte le politique.

Le président félicite et soutient Anne Marie dans sa démarche constructive.

15) Il est proposé de maintenir le prix de la cotisation FNGP à 3 €.

L'unanimité des votes est favorable à cette mesure.

Le trésorier demande que pour les virements il soit indiqué l'origine et l'objet du virement afin de ne pas avoir à perdre du temps à chercher cette origine et son objet.



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.

16) Francis nous informe avoir contacté de nombreuses compagnies d'assurance pour proposer une offre élargie à nos adhérents. Nombre d'entre elles ne donnent pas suite quand elles apprennent que c'est en partie pour la chasse.

**Comme l'an dernier 2 compagnies restent sur le marché pour nous
ALLIANZ et TERRASUR**

Les documents seront envoyés à chaque président qui aura la charge de les fournir à ses adhérents, de les centraliser et de les envoyer auprès de chaque compagnie.

17) A ce stade personne ne souhaite prendre en charge l'organisation du congrès de l'an prochain.

Un peu plus tard il sera acté la reconduction du congrès 2027 par la FNGP au même endroit que cette année.

18) Notre partenaire pour l'habillement « Le TRAQUEUR » nous demande une présentation pour l'AG de nouveaux documents et articles.

Dans cette optique il a fourni au président quelques nouveautés qui seront offertes pour le tirage de la tombola du lendemain.

19) Nous sommes informés que Monsieur François GAIGNAULT du magazine La LOI sera présent à notre AG. Des remerciements sont adressés aux départements qui ont fait remonter des articles

A ce journal.

Il ne faut pas hésiter à leur envoyer des articles sur les événements qui se déroulent ou qui se mettent en place dans vos départements.

20) Aucune question diverse n'est posée par l'assemblée



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Il est 14h30, le Président clôt la séance avant d'ouvrir l'assemblée Générale.

Patrick BROUSSE

Frédy VILLAIN





FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

Président FNGP

Secrétaire général FNGP



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS	
BILAN FINANCIER	
ANNEE 2025	
SITUATION AU 1er JANVIER 2025	
Compte courant (solde)	4 597,81 €
Compte sur Livret A épargne	37 847,81 €
RECETTES 2025	
Cotisations des ADGCP/ FDGP 2025	4 836,00 €
Remboursement repas congrès 2025	607,00 €
Remboursement Crédit Agricole	12,40 €
Ventes recueil d'infraction FNGP	84,00 €
Ventes médailles	357,00 €
Ventes de carnets de P.V et fiches de renseignements	594,00 €
Ventes écussons	1 923,00 €
Ventes de bananes d'épaules	238,00 €
Ventes de fourreaux d'épaules	854,00 €
Ventes de bandes de fonction	570,50 €
Ventes de cartes d'agrément	115,20 €
Pucelles	348,00 €
Plaques voiture	826,00 €
Plastron Garde Particulier	465,50 €
Ventes de casquettes	270,00 €
Vente Pantalon	30,00 €
Autocollants FNGP	3,00 €
Flyer	668,50 €
Ventes vêtements TRAQUEUR	1 186,00 €
Formation ARLES Module 5	1 350,00 €
TOTAL DES RECETTES 2025	15 338,10 €



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

*« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »*

**Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes,
police, surveillance.**